

CHEVREUSE COURTAGES : *une vision personnalisée et optimisée de l'assurance construction*

Créé en 2000, Chevreuse Courtage est le seul courtier indépendant spécialiste de l'assurance professionnelle construction. Celle-ci représente 80 % de son chiffre d'affaires, le second volet d'activité porte sur la prévoyance collective.

Dirigé par Evrard de Villeneuve, président-fondateur et Lara Le Peru, tous les deux associés et propriétaires du cabinet, Chevreuse Courtage se singularise dans un environnement concurrentiel essentiellement composé de grands groupes.

M² Quelle ligne de conduite avez-vous définie en créant Chevreuse Courtage ?

Evrard de Villeneuve : Chevreuse Courtage est une structure à vocation B to B de courtage en assurance et réassurance, avant tout positionnée sur une haute qualité de service apportée par des techniciens du bâtiment et de l'assurance. J'ai, pour ma part, effectué une partie de ma carrière dans le groupe Bouygues et Lara Le Peru, mon associée, est juriste, spécialiste de l'assurance construction. Cette complémentarité est une force.

Chevreuse Courtage s'adresse aux professionnels et aux entreprises. Ceux-ci nous mandatent pour mettre en place avec la compagnie d'assurance la plus adaptée à leur problématique, la solution qui couvrira au mieux les risques identifiés. Le fil conducteur de notre action est de faire en sorte que l'assurance ne soit plus un problème et ne réserve pas de mauvaises surprises dans la durée, tout en étant dimensionnée au plus juste.

Les conditions techniques et financières de nos accords sont fixées sur trois ans dans un but de clarification, d'optimisation et d'efficacité.

M² Qu'en est-il après un parcours de près de 20 ans ?

E. de Villeneuve : Plus de 500 clients nous font confiance ! Nous les accompagnons de l'étude des risques à assurer en amont de l'établissement d'une police, jusqu'à la gestion de désordres ou de sinistres éventuels.



Lara Le Peru, associée et Eyrard de Villeneuve, président

Chevreuse Courtage est aujourd'hui un expert référent sur des sujets souvent mal maîtrisés : dommages ouvrage de grands chantiers, responsabilité civile

“ Faire en sorte que l'assurance ne soit plus un problème tout en étant dimensionnée au plus juste ”

et décennale des entreprises de la construction et des travaux publics, des concepteurs et des maîtres d'ouvrages, garantie du constructeur non réalisateur, assurance photovoltaïque, garanties financières, gestion de sinistre pour compte de tiers... Nous avons prouvé notre savoir-faire sur des opérations complexes de réassurance ou des chantiers difficiles prétendument inassurables. Notre réputation nous

amène à être régulièrement sollicités pour gérer des sinistres compliqués dans le cadre de contrats que nous n'avons pas souscrits.

Notre seconde activité, la prévoyance collective, comprend la complémentaire santé, l'épargne salariale, la

prévoyance, l'épargne retraite... Le montant total des commissions reçues s'est élevé à 4 M€ en 2016. Il connaît une croissance annuelle à deux chiffres. Le montant des primes collectées annuellement est de l'ordre de 50 M€. La notoriété et la crédibilité du cabinet s'affichent aussi, depuis deux ans, au travers d'un partenariat établi avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers. ...

M² Quels sont les atouts distinctifs de Chevreuse Courtage ?

E. de Villeneuve : En premier lieu, la disponibilité et l'implication des équipes. Nous apportons une permanence de service... même le week-end ! Ce parti pris inhabituel souligne l'importance accordée à la proximité avec nos assurés. De même, au long cours, le terrain est, pour nous, tout aussi important que l'administratif. Nous nous déplaçons fréquemment sur les sites, même lorsque tout va bien. Nous sommes toujours prêts à intervenir avec la meilleure connaissance des dossiers. Notre force réside également dans un mode opératoire privilégiant l'audit et le conseil en amont. Ce temps d'étude de la nature réelle d'un risque, de la faille d'un dossier, constitue le fondement du choix des garanties ad hoc, d'une prime optimisée et, par la suite, d'un suivi optimal. Lors de la souscription, nous apportons un soin extrême à

“ Nous accompagnons nos clients en Europe, en Asie, aux Etats Unis ... ”

la rédaction précise des contrats, à l'exhaustivité des pièces et à leur analyse poussée. Cette minutie rigoureuse, apportée à la sécurisation du risque, s'avère précieuse en cours de chantier. Elle facilite, le cas échéant, une appréciation limpide des obligations réciproques et permet de gagner du temps. Elle peut, par exemple, éviter une exclusion de garantie, quand s'imposent des délais spécialement contraints. La technicité pointue, qui nous est reconnue, nous conduit parfois à faire appel à des sachants extérieurs ou autres sappeurs.

Ce professionnalisme et cette réactivité s'exercent avec la même rigueur dans la gestion des sinistres. Nos mandants peuvent, en outre, compter sur notre totale indépendance vis-à-vis des compagnies d'assurance.

M² Quels sont vos clients ?

E. de Villeneuve : Ce sont aussi bien des PME que des grands comptes, grandes entreprises, contractants généraux, promoteurs, architectes, marchands de biens, bureaux d'études... Ils ont en commun une grande fidélité à

notre égard ! Ainsi, nous venons d'assurer le 100^{ème} chantier pour le Crédit Agricole. La taille des dossiers est très variable. A ce jour, le plus important est une opération de 200 M€.

Nous intervenons partout en France et accompagnons nos clients en Europe, en Asie, aux Etats-Unis... Nous avons notamment assuré un architecte français qui intervenait ponctuellement au Qatar.

M² Pouvez-vous revenir sur l'organisation de votre structure ?

E. de Villeneuve : Sous ma direction et celle de Lara Le Peru, le cabinet rassemble une vingtaine de spécialistes qui partagent nos valeurs : esprit d'équipe, innovation, persévérance, goût du risque et de la réussite. Au-delà des savoir-faire techniques constamment réactualisés par des formations, nous privilégions les têtes bien faites et les caractères enthousiastes !

Ce supplément de « flamme » fait incontestablement partie

de notre marque de fabrique. Il stimule l'agilité et la réactivité ; il démultiplie les capacités d'analyse et d'imagination indispensables à l'élaboration de solutions sur-mesure appropriées. Un pôle du cabinet est dédié à la réassurance.

M² Les technologies digitales que vous avez développées contribuent fortement à la valeur ajoutée de vos méthodes et de vos prestations.

De quels outils disposez-vous ?

E. de Villeneuve : Propriétaires des logiciels de gestion, qui ont nécessité plusieurs années de développement, nous avons saisi très tôt l'intérêt de ces technologies pour le pilotage des contrats, la tenue des archives et la gestion optimisée des sinistres. Puissantes et sécurisées, les applications mises à la disposition de nos assurés sont totalement inédites dans notre secteur. Elles contribuent à notre réputation de fiabilité et d'excellence.

Un dossier moyen comprend environ 10 000 pages, toutes scannées et téléchargeables par le client dans notre base

documentaire électronique « Poséidon ». Ce service d'archivage actualisé en continu est d'autant plus apprécié en cas de sinistre ou de recours.

Dernière en date, accessible à toute entreprise sur abonnement, Kerclaim est une application mobile pour déclarer et gérer les sinistres en temps réel. Elle rencontre un énorme succès. Ses bénéficiaires sont nombreux : instantanéité, exhaustivité, gain de temps, économies, dématérialisation, meilleure connaissance de la sinistralité d'un patrimoine... Nous envisageons, avec notre filiale Kermobile Solutions, fondée en 2015, de continuer à développer un écosystème de solutions digitales innovantes. Par ailleurs, nous contribuons à la diffusion d'une meilleure connaissance de l'assurance construction en participant à des tables-rondes, des journées d'étude ou des salons.

M² Quelle sera la prochaine étape ?

E. de Villeneuve : Dans un contexte de complexification des normes et d'enjeux financiers toujours plus colossaux, Chevreuse Courtage a su s'imposer comme l'un des cabinets les plus performants dans l'assurance construction.

Tout en restant à taille humaine, nous souhaitons, désormais, rééquilibrer nos deux activités à parts égales. Nous sommes en discussion pour acquérir une entité spécialisée en prévoyance collective. Ce développement par croissance externe devrait se concrétiser début 2018. Il permettra un doublement de taille, avec l'apport d'un savoir-faire renforcé en prévoyance. Dans ce contexte, notre objectif de chiffre d'affaires global est de l'ordre de 7 M€.



CHEVREUSE
COURTAGE

44 rue de Lisbonne - Paris 8
Tél. : 01 58 62 52 10
contact@chevreuse-courtage.com
www.chevreuse-courtage.com